



FEUILLE DE RENSEIGNEMENT INDIVIDUELLE BON CADEAU & JOURNÉES DÉCOUVERTES

Coordonnées du bénéficiaire

Prénoms Nom :	<input type="text"/>		
Date de naissance :	<input type="text"/>	Age mineur :	<input type="text"/> (Joindre l'autorisation parentale) <input type="checkbox"/>
Adresse e-mail :	<input type="text"/>		
Adresse postale :	<input type="text"/>		
Ville :	<input type="text"/>	Code Postal :	<input type="text"/> Pays : <input type="text"/>
Téléphone fixe :	<input type="text"/>	Téléphone portable :	<input type="text"/>
Profession :	<input type="text"/>		

Coordonnées de l'offrant

Prénoms Nom :	<input type="text"/>		
Adresse e-mail :	<input type="text"/>		
Adresse postale :	<input type="text"/>		
Ville :	<input type="text"/>	Code Postal :	<input type="text"/> Pays : <input type="text"/>
Téléphone fixe :	<input type="text"/>	Téléphone portable :	<input type="text"/>
Profession :	<input type="text"/>		

Choisir le Type de : Découvertes ou Stages

DECOUVERTE & BIPLACE
STAGE ACCES 2 JOURS

Date de validité du bon-cadeau,
Début Fin

Banque et numéro du chèque, Virement ou Espèces

Cliquer pour le Total Date de votre Bon-Cadeau

Signature:
(electronique
si possible)

Je déclare avoir pris connaissance de la notice intitulée : « Notice d'inscription des stages et découvertes d'Initial Progress » (Imprimée au verso)

J'autorise le Club École de Parapente INITIAL PROGRESS, pour sa communication interne et/ou externe à utiliser l'image de la personne, objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support.

Par ailleurs, les présentes informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à l'école de Parapente INITIAL PROGRESS et également à la Fédération. Ces données sont

nécessaires à l'organisation des activités tant de l'école de Parapente INITIAL PROGRESS (gestion des membres) que la Fédération. (Licences et informations) Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06 Janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

LES STAGES

QUI PEUT S'INSCRIRE AUX STAGES D'INITIAL PROGRESS ?

Les stages d'INITIAL PROGRESS s'adressent en priorité à **tous ceux qui désirent s'initier au pilotage d'un parapente.**

- les **enfants dont l'âge légal pour débuter est de 12 ans**, c'est surtout une question de poids et de maturité.
- les **plus âgés, il n'y a pas de limite**, si ce n'est celles imposées par la condition physique.
- les **pilotes qui ont pour objectif de découvrir et choisir le meilleur site** en fonction des conditions aérologiques.
- les **pilotes qui souhaitent s'initier au vol de distance et de durée**, dont les objectifs sont l'autonomie complète sur des sites inconnus.
- **Pour le vol en baptêmes biplaces**, dans l'ensemble, il n'y a pas de limitations. Il faut demander au pilote de vous informer sur les conditions particulières.

Il est **dangereux** de croire que l'on peut se former seul, ou avec des amis, aussi bien intentionnés soient-ils.
L'école de parapente en Bourgogne INITIAL PROGRESS est une école agréée, elle est le garant d'une progression en toute sécurité.

À QUEL COUT ?

- Les tarifs proposés par INITIAL PROGRESS sont sensiblement équivalents aux autres écoles de qualités, mais à notre avis il faut se méfier des publicités trop racoleuses, qui garantissent une progression rapide en une semaine, et qui vous promettent un nombre de vol. Ce sera au détriment de la qualité de l'enseignement. Aucun instructeur ne peut préjuger de votre capacité à assimiler cette progression ou de la météo durant le stage.
- INITIAL PROGRESS fournit tout le **matériel**, et il n'y a rien à rajouter pendant la phase d'enseignement, si ce n'est votre **assurance**.
- Pour connaître le coût moyen de votre formation, reportez-vous aux tarifs des différents stages.
- Un Multi-paiement est possible, il sera étudié avec vous, pour trouver le bon échéancier.
- Il n'existe pas de conditions préétablies pour demander une remise : toute personne qui rencontre des difficultés peut en faire la demande à condition d'avoir des revenus ou indemnités. Elle doit, bien entendu, être faite par lettre. Cette demande relève de l'appréciation du comité directeur en fonction de la nature, de l'objet ou encore de la situation financière du demandeur.
- Une attestation de stage, peut vous être fournie, pour prise en charge par votre comité d'entreprise.

COMBIEN DE TEMPS POUR ETRE AUTONOME ?

- Il n'y a **pas de règles définies**, chacun progresse à son rythme, en fonction du temps qu'il y consacre, de sa motivation et de ses aptitudes personnelles.
- La formation Parapente INITIAL est prévue sur environ **15 sessions**, ce qui permet de se former en toute sérénité

QUE FAIRE EN CAS D'INDISPONIBILITE LE JOUR DU STAGE ?

L'annulation de votre inscription modifie la composition du groupe, ce qui peut entraîner des conséquences négatives sur le déroulement d'un stage, voire nous conduire à le supprimer. Vous devez **IMPÉRATIVEMENT** nous prévenir **30 jours** avant la date de début du stage.

- Dans le cas d'annulation, les frais d'inscription de 200€, ne seront pas remboursés.
- Sans un avis de votre part, aucun remboursement ne sera effectué.

Tous stage commencé, ne pourra pas être remboursé.

Le nombre des places étant limité, prévenir un désistement, peut permettre de satisfaire un(e) autre stagiaire sur liste d'attente...et ne pas supprimer le stage.
 L'école INITIAL PROGRESS se réserve le droit d'annuler le stage 7 jours avant le début de ce dernier si le nombre de stagiaires inscrits est inférieur à 5.

Nous veillerons à placer les stagiaires dans d'autres découvertes conformément aux disponibilités et contraintes de chacun.

En aucun cas l'école INITIAL PROGRESS ne rembourse les frais de transport et/ou d'hébergement engagés par le stagiaire.

LES DECOUVERTES

DISPONIBILITE ET PLANNING DE VOTRE DECOUVERTE

- Félicitation, ce bon cadeau vous a été offert, pour effectuer une « Découverte » en parapente.

Le BON-CADEAU est valable 1 an . Il prendra fin le :

La Disponibilité n'est pas une réservation Elle n'est pas garantie en tant que tel...

- **Vous devez remplir le formulaire en ligne** en vous rendant sur le [planning du site internet](#) et vérifier la disponibilité des dates.
 - Il y a 4 découvertes par journée.
 - Les ranches horaires inscrites sur le planning, ne sont pas effectives, car les biplaces se feront à la suite, dans l'ordre que seul, le moniteur déterminera (Poids total volant et aérologie ou heure d'arrivée)
 - Choisissez une date encore libre, sans les mentions "nom prénom" (occupé).
- Vous ne recevrez pas de mail de confirmation.**
- Pour que votre « découverte » soit effectivement réservée, vous devez impérativement nous contacter directement par téléphone la veille ou le matin du jour choisi.
 - Ne laissez pas de message : email, texto, boîte vocale, ou autre.

Le Directeur technique de l'école, validera la faisabilité de votre découverte le jour même avant midi : le lieu et l'horaire de Rdv, en fonction de la sécurité sur le site et de la météo.

- Si le vol ne pouvait pas être réalisé ce jour-là, il faudra choisir à nouveau, une autre date.
- Dans le cas où vous n'avez pas donné de date de disponibilité, vous devez nous prévenir le plus rapidement possible, nous pouvons organiser un vol « au pied levé », cela dépend des disponibilités et des désistements, mais ce n'est pas un engagement de notre part.
- Le nombre important de personnes inscrites aux découvertes, ne nous permet pas de contacter individuellement chaque personne.
- C'est à vous qu'incombe la prise de rendez-vous par téléphone, avec INITIAL PROGRESS, La veille ou le matin du jour choisi.

ANNULATION ET REPORT DE DATE

- En cas de **météo défavorable**, les « Découvertes » seront reportées à une date ultérieure. Il faudra choisir une autre date, dans les 3 mois qui suivent.
- Seul, le moniteur est habilité à ajourner les « Découvertes », respectant les consignes de sécurité établies dans le centre de formation.
- Nous nous réservons la possibilité de changer de site de décollage en fonction des conditions météo.

Tous les frais de déplacements sur les sites de vol, sont à votre charge.

- Le bon cadeau est nominatif, seul le bénéficiaire inscrit peut effectuer la « Découverte ».
- Néanmoins, en cas d'indisponibilité le jour choisi, vous devez nous prévenir (par téléphone) avant la date de la « Découverte ». Vous aurez 2 possibilités :
 1. Réaliser votre « Découverte » dans les 3 mois qui suivent. Vous devez indiquer votre disponibilité sur le planning.
 2. Offrir votre « Découverte » à une autre personne. Il vous sera envoyé un « Bon-cadeau » avec les nouvelles mentions signalées.

Il est impossible de rembourser un « BON-CADEAU » qui vous a été offert.

- L'école INITIAL PROGRESS se réserve le droit d'annuler la découverte 3 jours avant le début de cette dernière, en cas de météo défavorable ou si le nombre de stagiaires inscrits est inférieur à cinq.
- Nous veillerons à placer les stagiaires dans d'autres découvertes conformément aux disponibilités et contraintes de chacun.

GENERALITE DECOUVERTES

- Ces séances découvertes comprennent la formation pédagogique, la location du matériel, l'assurance. Elle a pour but de faire découvrir la pratique du parapente sous les consignes de votre moniteur.
- Nous vous conseillons de venir avec des vêtements adaptés à la température, des chaussures de marche ou basket, des gants, et des lunettes et une bouteille d'eau.

En aucun cas l'école INITIAL PROGRESS ne rembourse les frais de transport et/ou d'hébergement engagés par le stagiaire.

VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT REMPLIR LE FORMULAIRE « PASSEPORT DECOUVERTE » (L'ASSURANCE CORPORELLE) AVANT DE COMMENCER LA « DÉCOUVERTE »

BIPLACE PARAPENTE

- **Aucune durée de vol n'est proposée ou garantie.** Tout dépend des conditions aérologiques (Les courants ascendants changent à chaque vol) Mais nous essayons toujours de prolonger le vol au mieux !
- **Il faut environ 1 heure entre chaque Biplace** (Navette vers le site, Consignes, Décollage, Vol, Atterrissage et pliage).

SÉANCE INITIATION

- Cette initiation est une séance de formation de 14h à 18h30 (11h à 16h00 en hivers), et plus.
- La séance comprend la formation pédagogique, la location du matériel, l'assurance.
- Elle a pour but de faire découvrir la pratique du parapente « solo ».
- Découverte du matériel et des premiers gonflages.
- Vous aurez le loisir de piloter et contrôler votre aile, sous les consignes de votre moniteur, sur pente école (pente d'un petit dénivelé).

SÉANCE INITIATION WEEKEND & BIPLACE PARAPENTE

- Cette initiation sur un weekend, est composée de 2 séances de formation et d'un vol en biplace pédagogique.
- Les séances comprennent la formation pédagogique, la location du matériel, l'assurance.
- Elle a pour but de faire découvrir la pratique du parapente « solo » sur pente école (pente d'un dénivelé moyen).
- Pour le Biplace aucune durée de vol n'est proposée ou garantie. Tout dépend des conditions aérologiques (Les courants ascendants changent à chaque vol).

VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT PRÉSENTER LE « BON-CADEAU » AVANT DE COMMENCER LA « DÉCOUVERTE »